



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit 10ml
UFI : PU47-6079-900R-CUW4

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Liquide pour cigarette électronique

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SAS TOUTATIS
836 ALLEE DES MESANGES - ZA MAMOURA
40090 SAINT-AVIT France
Téléphone : +33558799377
Site web www.par-toutatis.fr
Affaires réglementaires TOUTATIS : reglementation@par-toutatis.fr

Distributeur

MONTREAL ORIGINAL LABS
3986 Rue Wellington, Verdun QC H4G 1V3 Montreal
CANADA
+15146604125
info@montrealoriginal.shop
<https://montrealoriginal.fr/>

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Nicotine Lactate (CAS No.: 15197-02-1) | trans-menthone (CAS No.: 89-80-5) | isomenthone (CAS No.: 491-07-6) | alcool benzylique (CAS No.: 100-51-6)

Mention d'avertissement : Danger



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH : Aucun

* Avertissement tactile (EN/ISO 11683).

* Fermetures à l'épreuve des enfants (EN/862/ISO 8317).

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
Nicotine Lactate	n°CAS : 15197-02-1 Numéro d'identification UE : N°CE :	> 2,5 - < 5	Acute Tox. 1 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
trans-menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	> 2,5 - < 5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	> 2,5 - < 5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4	> 1 - < 2,5	Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
alcool benzylique	n°CAS : 100-51-6 Numéro d'identification UE : 603-057-00-5 N°CE : 202-859-9	> 0,1 - < 0,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317	ETA oral 1200
linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol	n°CAS : 78-70-6 Numéro d'identification UE : 603-235-00-2 N°CE : 201-134-4	> 0,1 - < 0,5	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation

- Retirer la victime de la zone de danger.
- Consulter immédiatement un médecin (centre antipoison).
- Fournir de l'air frais.
- Appelez un médecin dans tous les cas !
- Changer les vêtements contaminés et saturés.
- En cas d'arrêt cardiaque, effectuer immédiatement une réanimation cardiorespiratoire.
- Ne laissez pas la personne affectée sans surveillance.
- Pas de réanimation bouche à bouche ou bouche à nez. Utilisez un sac Ambu ou un ventilateur.
- Appelez immédiatement un médecin.
- Après avoir inhalé des vapeurs, les premiers signes d'empoisonnement peuvent apparaître des heures plus tard, alors consultez toujours un médecin.
- En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de brouillard de pulvérisation, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

- Appelez un médecin dans tous les cas !
- Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- Changer les vêtements contaminés et saturés.
- Examen médical nécessaire même en cas de suspicion d'intoxication.
- En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

- Appelez un médecin dans tous les cas !
- NE PAS faire vomir.
- Traitement médical nécessaire.
- Consulter immédiatement un médecin (centre antipoison).



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

- En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec beaucoup d'eau (uniquement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin.
- Faire vomir lorsque la personne affectée n'est pas inconsciente.
- Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Les symptômes suivants peuvent survenir :
- Réactions allergiques

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre
- Brouillard d'eau
- Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux - Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome.
- Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre les produits chimiques.
- Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Celui-ci ne doit pas être déversé dans les égouts.
- Ne pas laisser les eaux de ruissellement des pompiers pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Fournir une ventilation adéquate.



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.
- Portez des gants de protection.
- N'utilisez les gants qu'une seule fois.

Pour les secouristes

- Mettre les personnes en lieu sûr.
- N'utilisez les gants qu'une seule fois.
- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.
- Utiliser une protection respiratoire appropriée.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Veiller à ce que les déchets soient collectés et confinés.
- Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.
- Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Absorber l'absorbant inerte et l'éliminer comme un déchet nécessitant une attention particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Ne pas utiliser de brosse ou d'air comprimé pour nettoyer les surfaces ou les vêtements.
- Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant scrupuleusement les réglementations environnementales.
- Ramasser sans poussière et déposer sans poussière.
- Utilisez un aspirateur industriel agréé pour l'enlèvement.
- Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- La substance ne doit être manipulée que dans des appareils ou systèmes fermés.
- Éviter l'exposition - obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
- Faites attention lorsque vous rouvrez des contenants déjà utilisés.
- Fermez toujours hermétiquement les contenants après avoir retiré le produit.
- Les lieux de travail doivent être conçus pour permettre le nettoyage à tout moment.
- Ventilation technique du lieu de travail
- Fournir une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.
- Les vapeurs/aérosols doivent être évacués directement au point d'origine.
- L'utilisation n'est autorisée que dans des systèmes fermés.
- Mettre les couvercles sur les contenants immédiatement après utilisation.



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

- Ne mettez pas de chiffons de nettoyage imprégnés de produit dans les poches de votre pantalon.
- Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Les vêtements de travail usagés ne doivent pas être portés en dehors de la zone de travail.
- Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.
- Nettoyage approfondi de la peau après manipulation du produit.
- Retirer les vêtements contaminés et saturés.
- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Rangement séparé des vêtements de travail.
- Se laver les mains et le visage avant les pauses et après le travail et prendre une douche si nécessaire.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- N'utiliser que des récipients spécifiquement approuvés pour la substance/le produit.
- Prévoir des contenants de retenue, par ex. bac de sol sans évacuation.
- Restreindre l'accès aux réserves.
- Restreindre l'accès général au magasin.
- Conserver le récipient bien fermé.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucune donnée disponible.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Voir rubrique 7 de la fiche de données de sécurité.
- L'air ne doit être renvoyé dans la zone de travail qu'après un nettoyage suffisant.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Portez des gants de protection.
- N'utilisez les gants qu'une seule fois.





MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

- Lunettes avec protection latérale.



- Lunettes de sécurité anti-poussière.



- Si les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

- Visière en plastique.

- Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre :

- La classe de filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant survenir lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire autonome doit être utilisé.

- Blouse de laboratoire.

- Gants jetables.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide jaune	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune donnée disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3 - Toxique en cas d'ingestion.
- Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2 - Mortel par contact cutané.
- Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4 - Nocif par inhalation.

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Mortel par contact avec la peau.
- Toxique au contact de la peau.
- Nocif en cas d'inhalation.
- Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée.

- Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune donnée disponible.



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

Danger par aspiration

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Aucune information disponible.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CER50 algues	Aucune donnée disponible
CER50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- Aucune information disponible.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Envoyer à un incinérateur de déchets dangereux en respectant les réglementations officielles. - Les déchets à éliminer doivent être classés et étiquetés. - Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination. - Les déchets nécessitent une surveillance. - Les emballages qui ne peuvent pas être correctement nettoyés doivent être éliminés. - Manipulez les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même. - Consulter le fournisseur au sujet de l'élimination des déchets. - Les déchets nécessitent une surveillance particulière. - Les déchets destinés au recyclage doivent être classés et étiquetés.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	14/02/2025		

Abréviations et acronymes

- ADR : L'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- CL50 : Concentration létale à 50 % d'un animal testé.
- CME0 : Concentration la plus faible avec effet observé.
- DL50 : Dose mortelle à 50 % d'un animal testé.
- DME0 : niveau d'effet indésirable observé le plus bas.
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- EC50 : Concentration efficace de la substance provoquant des effets néfastes chez 50 % des animaux testés.
- IATA : Association du transport aérien international.
- IMDG : Marchandises dangereuses maritimes internationales.
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- NOEC : Concentration sans effet observé.
- NOEL : Aucun niveau d'effet observable.
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
- PNEC : concentration prévue sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire de marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- TWA : moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3



MONTREAL ORIGINAL - MENTHE GLACIALE 20MG NICOTINE LACTATE

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** **